

**MEDIAS**  
**De nouveaux**  
**moyens financiers**  
**pour le CSA**

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Conseil supérieur de l'audiovisuel ont signé un nouveau contrat de financement pour la période 2019-2023. La dotation annuelle du CSA sera portée à 2,8 millions, soit 323.000 euros de plus. De quoi financer la croissance de ses missions. Cela permettra notamment d'encadrer le double appel d'offres pour les plans de fréquences radio FM et numérique prévus en 2019. Ces nouveaux moyens permettront aussi de mieux veiller au respect de l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'audiovisuel.